



# MUNICIPALITÉ SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0  
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526

PORTAL OFFICIEL  
SAINT-THÉODORE-D'ACTON

[www.st-theodore.com](http://www.st-theodore.com)



[sainttheodore.d'acton](https://www.facebook.com/sainttheodore.d'acton)

PROVINCE DE QUÉBEC - MRC D'ACTON

## AVIS PUBLIC

### Entrée en vigueur d'un règlement

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et secrétaire-trésorier :

QU'à une séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le « Règlement numéro G-100.01, règlement général de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton » ;

QUE l'objet du règlement consiste à régler en matière de salubrité, en matière de sécurité, entre autres concernant les animaux, en matière de circulation, stationnement et autres activités sur les voies publiques de circulation, en matière de paix, d'ordre et de bien-être de sa population, le tout sujet aux conditions prévues au présent règlement ;

QUE ce règlement est disponible au bureau municipal et toute personne peut en prendre connaissance, du lundi au jeudi, de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30 ;

QUE cet avis tient lieu d'avis de promulgation, le règlement entre donc en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 16 décembre 2020.

---

Marc Lévesque  
Directeur général & secrétaire-trésorier  
Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton